

Le procès *de* Limite



Le procès de Limite

Faut-il toujours dépasser les limites ?

Pièce de théâtre symbolique en trois actes

Durée de lecture estimée : environ 45 à 55 minutes

Cette pièce de théâtre met en procès Limite, accusée d'avoir freiné Evolution, fermé des possibilités et empêché certains mouvements de se réaliser.

Face à elle, Evolution se constitue partie plaignante. Elle réclame le droit d'avancer, d'essayer, de se transformer et de découvrir ce qui pourrait devenir possible au-delà des frontières qui lui ont été imposées.

Au cours de l'audience, Peur, Volonté, Stabilité, Ancienne Limite et Corps sont appelés à témoigner.

Le procès se déroule en trois actes :

Acte I — L'accusation

Deux scènes consacrées à l'ouverture de l'audience et à l'audition d'Evolution.

Acte II — Les témoins

Cinq scènes au cours desquelles les témoignages viennent successivement accabler Limite, nuancer les faits et interroger la responsabilité d'Evolution.

Acte III — Le jugement

Sept scènes comprenant le réquisitoire, la parole d'Evolution, la plaidoirie de la défense, le dernier mot de Limite, la délibération, la sentence et l'épilogue.

Note au lecteur

Cette pièce emprunte ses codes, son vocabulaire et une partie de sa structure à la justice pénale vaudoise, sans prétendre reproduire exactement le déroulement d'une audience réelle.

Dans le canton de Vaud, le Ministère public conduit la poursuite pénale et peut soutenir l'accusation devant les tribunaux. Lorsqu'une affaire est renvoyée en jugement, elle est examinée par une juridiction pénale dont la composition dépend notamment de la gravité de l'affaire. ([Canton de Vaud](#))

La présence d'un jury populaire constitue ici une liberté théâtrale. Dans la réalité judiciaire vaudoise actuelle, le verdict pénal n'est pas rendu par un jury de citoyens comme dans certaines représentations anglo-saxonnes, mais par des magistrats siégeant seuls ou dans une composition élargie selon la cause jugée. ([Canton de Vaud](#))

Le jury a néanmoins été volontairement introduit dans cette pièce pour une raison symbolique : chacun vit avec ses propres limites et se trouve, un jour ou l'autre, appelé à décider si elles doivent être respectées, interrogées ou dépassées.

À travers les jurés, c'est donc aussi le lecteur qui est invité à se positionner.

Il ne s'agit pas seulement de juger Limite, mais de s'interroger sur ses propres frontières : celles qui protègent encore, celles qui enferment désormais, et celles qu'il serait peut-être temps de déplacer.

Acte I — L'accusation

Scène 1 — L'ouverture de l'audience

Une salle d'audience. Les bancs sont occupés par une foule nombreuse. Certains parlent à voix basse. D'autres gardent les yeux fixés sur la place encore vide de l'accusée. Chacun semble avoir quelque chose à lui reprocher.

Au premier rang, Ambition s'impatiente. Volonté serre les mâchoires. Peur, convoquée comme témoin, regarde obstinément le sol.

Au fond de la salle, Corps s'est assis près de la sortie. Il paraît fatigué. Personne ne lui a encore adressé la parole.

Une porte latérale s'ouvre.

L'HUISSIER

Le Tribunal cantonal entre en audience. Veuillez vous lever.

Tous se lèvent.

La Présidente prend place, entourée de ses deux juges assesseurs. Elle dépose devant elle un dossier épais. Sur sa couverture, un seul mot est inscrit : « LIMITE ».

Elle observe un instant la salle.

LA PRÉSIDENTE

L'audience est ouverte.

Elle se tourne vers le banc des prévenus.

Faites entrer l'accusée.

Limite apparaît.

Elle ne porte ni chaînes ni menottes. Elle avance lentement, accompagnée de son avocat. Sa silhouette est droite, sévère. Son visage ne laisse rien paraître.

Quelques murmures s'élèvent sur son passage.

UNE VOIX DANS LA SALLE

C'est elle.

UNE AUTRE VOIX

Elle m'a empêché de partir.

UNE TROISIÈME VOIX

Elle m'a fait renoncer.

UNE QUATRIÈME VOIX

À cause d'elle, rien ne change jamais.

Limite entend les accusations, mais ne se retourne pas.

Elle prend place à côté de son défenseur, Maître Eliás Morel, pénaliste connu pour chercher ce que les faits ne disent pas encore.

Face à eux se tient le Procureur du Ministère public du canton de Vaud. Son dossier est méthodiquement ordonné. Plusieurs années de refus, d'interruptions et de renoncements y ont été consignées.

À sa droite se trouve la partie plaignante : Évolution.

Elle est élégante, vive, lumineuse. À ses pieds reposent plusieurs cartons remplis de projets inachevés, de portes refermées et de chemins jamais empruntés.

Elle ne regarde pas Limite.

La Présidente consulte le dossier.

LA PRÉSIDENTE

Limite, veuillez vous lever.

La Limite se lève.

Déclinez votre identité.

LIMITE

Limite.

LA PRÉSIDENTE

Votre profession ?

Un silence traverse la salle.

LIMITE

Je protège.

Le Procureur relève immédiatement la tête.

LE PROCUREUR

Ce point est précisément contesté, Madame la Présidente.

Maître Morel se lève à son tour.

MAÎTRE MOREL

Il sera établi au cours des débats.

La Présidente adresse aux deux hommes un regard ferme.

LA PRÉSIDENTE

Vous aurez chacun le temps de vous exprimer. Pour l'heure, le Tribunal procède à l'examen des faits.

Elle se tourne de nouveau vers Limite.

Limite, le Ministère public vous reproche d'avoir, de manière répétée, entravé l'Évolution dans son développement.

Vous êtes notamment accusée d'avoir fermé des possibilités, interrompu des élans, restreint des ambitions et empêché plusieurs transformations de se réaliser.

Limite demeure immobile.

Selon l'acte d'accusation, vous auriez utilisé différents moyens pour parvenir à vos fins : le refus, le retrait, la prudence excessive, le besoin de stabilité et, dans certains cas, la peur.

À l'évocation de son nom, Peur se tasse un peu plus sur son siège.

Il vous est également reproché d'avoir présenté vos interventions comme nécessaires, alors qu'elles auraient eu pour conséquence de maintenir la partie plaignante dans l'immobilité.

La Présidente referme le dossier.

Reconnaissez-vous les faits ?

Limite regarde enfin l'Évolution.

LIMITE

Je reconnais avoir dit non.

Un mouvement parcourt la salle.

Le Procureur prend une note.

Je reconnais avoir fermé certaines portes. J'ai interrompu des mouvements. J'ai empêché certains passages.

l'Évolution relève la tête. Pour la première fois, elle regarde directement l'accusée.

LE PROCUREUR

Ainsi, vous admettez avoir freiné la partie plaignante ?

Limite se tourne vers lui.

LIMITE

J'admets l'avoir arrêtée.

LE PROCUREUR

La nuance paraît faible.

LIMITE

Elle est essentielle.

LE PROCUREUR

Vous contestez donc votre culpabilité ?

LIMITE

Oui.

Le Procureur se lève lentement.

LE PROCUREUR

Pourtant, sans vous, l'Évolution aurait pu avancer.

LIMITE

Sans moi, elle aurait avancé trop loin.

LE PROCUREUR

Trop loin selon qui ?

Limite ne répond pas immédiatement.

Son avocat pose doucement une main sur le dossier placé devant lui, mais n'intervient pas.

LIMITE

Selon ce qui pouvait encore être supporté.

Le Procureur esquisse un sourire bref.

LE PROCUREUR

Nous verrons, Madame la Présidente, si la prévenue protégeait réellement un équilibre ou si elle tente aujourd'hui de donner à ses entraves l'apparence de la sagesse.

Il reprend place.

La Présidente regarde Limite.

LA PRÉSIDENTE

Avant l'ouverture des débats, souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Limite observe la salle.

Tous ceux qu'elle a un jour arrêtés sont là : Volonté, Ambition, Désir, Impatience. Même Courage semble s'être constitué partie civile.

Puis son regard s'arrête au fond de la pièce, sur Corps.

Il est le seul à ne pas l'accuser.

LIMITE

Oui, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Nous vous écoutons.

LIMITE

On me reproche toutes les portes que j'ai fermées.

Elle marque un temps.

J'espère que le Tribunal acceptera également d'examiner ce qui se trouvait derrière elles.

La Présidente demeure silencieuse quelques secondes.

LA PRÉSIDENTE

Le Tribunal examinera l'ensemble des circonstances.

Elle se tourne vers le Procureur.

Monsieur le Procureur, vous avez la parole pour votre exposé introductif.

Le Procureur se lève, ajuste sa robe et avance de quelques pas.

LE PROCUREUR

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les juges, nous ne sommes pas réunis aujourd'hui pour condamner la prudence.

Nous ne sommes pas davantage ici pour nier la nécessité occasionnelle de s'arrêter.

Il désigne Limite.

Nous sommes ici parce que l'arrêt est devenu une manière de vivre.

Parce que la protection invoquée par l'accusée s'est transformée en obstacle.

Parce que, derrière chaque possibilité nouvelle, elle a vu une menace.

Derrière chaque mouvement, un danger.

Derrière chaque transformation, le risque d'une perte.

Évolution baisse les yeux vers les cartons déposés à ses pieds.

Pendant des années, la partie plaignante a demandé à avancer.
Elle a voulu essayer, découvrir, grandir et devenir.

Elle s'est heurtée à la même réponse : pas maintenant, pas ainsi, pas davantage.

Le Procureur saisit le premier dossier.

Nous démontrerons que certaines de ces limites ne reposaient plus sur une nécessité présente.

Elles étaient les survivantes de dangers anciens.

Elles continuaient à garder des portes derrière lesquelles il n'y avait plus rien à craindre.

Limite ne bouge pas.

Nous démontrerons enfin que la stabilité, lorsqu'elle refuse toute transformation, ne protège plus la vie.

Elle la retient.

Le Procureur se tourne vers les juges.

À l'issue de cette audience, une seule question vous sera posée :

Limite a-t-elle protégé Évolution, comme elle le prétend, ou l'a-t-elle empêchée de devenir ce qu'elle aurait pu être ?

Il regagne sa place.

Dans la salle, personne ne parle.

La Présidente se tourne vers Maître Morel.

LA PRÉSIDENTE

Maître, la défense souhaite-t-elle répondre immédiatement ?

Maître Morel se lève. Il ne prend aucun document avec lui.

MAÎTRE MOREL

La défense ne contestera pas que Évolution a été freinée.

Évolution se redresse, surprise.

Le Procureur fronce légèrement les sourcils.

Nous ne prétendrons pas davantage que toute limite est juste.

Certaines limites enferment.

Certaines survivent à leur raison d'être.

Certaines portent le nom de prudence alors qu'elles ne sont plus que la peur devenue habitude.

Il se tourne vers sa cliente.

Mais le Ministère public devra démontrer davantage qu'un simple ralentissement.

Il devra établir que Évolution pouvait avancer sans détruire les conditions mêmes de son existence.

Il regarde Corps, toujours assis au fond de la salle.

Car évoluer n'est pas seulement aller plus loin.

Encore faut-il que quelqu'un puisse supporter le voyage.

Il revient vers le Tribunal.

La question n'est donc pas de savoir si ma cliente a freiné Évolution.

Elle l'a fait.

Il laisse le silence s'installer.

La question est de savoir si tout frein constitue un crime.

La Présidente prend quelques notes.

LA PRÉSIDENTE

Le Tribunal en prend acte.

Nous allons procéder à l'audition de la partie plaignante.

Elle regarde Évolution.

Évolution, veuillez vous avancer à la barre.

Évolution se lève.

En passant devant Limite, elle s'arrête une fraction de seconde.

ÉVOLUTION

À voix basse.

Tu n'avais pas le droit de décider jusqu'où je pouvais aller.

Limite soutient son regard.

LIMITE

Et toi, avais-tu le droit de décider ce que je devais sacrifier pour t'y conduire ?

La Présidente frappe une fois de son marteau.

LA PRÉSIDENTE

Limite, Évolution, vous vous exprimerez lorsque la parole vous sera donnée.

Évolution rejoint la barre.

L'audience peut véritablement commencer.

NOIR.

Acte I — L'accusation

Scène 2 — L'audition de l'Évolution

Évolution prend place à la barre.

Elle se tient droite. Son regard est vif, mais ses mains restent serrées l'une contre l'autre.

La Présidente lui adresse un signe.

LA PRÉSIDENTE

Évolution, vous êtes ici en qualité de partie plaignante.

Avant que le Ministère public ne vous interroge, je vous rappelle que vous êtes tenue de répondre avec sincérité aux questions qui vous seront posées.

Avez-vous compris ?

ÉVOLUTION

Oui, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur le Procureur, vous avez la parole.

Le Procureur se lève. Il prend un dossier, puis s'avance vers la barre.

LE PROCUREUR

Évolution, depuis combien de temps connaissez-vous l'accusée ?

ÉVOLUTION

Depuis toujours.

LE PROCUREUR

Depuis toujours ?

ÉVOLUTION

Elle était déjà là lorsque j'ai tenté mes premiers mouvements.

Elle se tenait devant moi avant même que je sache jusqu'où je pouvais aller.

LE PROCUREUR

Comment se manifestait-elle ?

ÉVOLUTION

Par des refus.

Par des hésitations.

Par des mises en garde.

Chaque fois que je voulais avancer, elle me demandait d'attendre.

Chaque fois que j'ouvrais une porte, elle cherchait ce qui pouvait se trouver derrière.

Chaque fois que je proposais un changement, elle me parlait de ce que nous risquions de perdre.

LE PROCUREUR

Pouvez-vous donner au Tribunal quelques exemples précis ?

Évolution regarde les cartons déposés près de son siège.

ÉVOLUTION

Il y en a beaucoup.

Elle se lève légèrement, saisit le premier carton et en retire une liasse de feuilles.

Ici, ce sont les projets qui n'ont jamais commencé.

Elle pose les feuilles devant elle.

Là, les occasions qui n'ont pas été saisies.

Elle prend une seconde liasse.

Et là, les décisions repoussées jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus être prises.

LE PROCUREUR

Pour quelle raison ces projets n'ont-ils pas abouti ?

ÉVOLUTION

Parce que Limite disait que ce n'était pas le bon moment.

LE PROCUREUR

Et l'était-ce ?

ÉVOLUTION

Peut-être pas.

Mais le bon moment ne venait jamais.

Un murmure parcourt la salle.

LE PROCUREUR

Que se passait-il lorsque vous insistiez ?

ÉVOLUTION

Elle durcissait sa position.

Elle parlait de fatigue, de risque, de stabilité.

Elle disait qu'il fallait encore réfléchir, encore observer, encore se préparer.

LE PROCUREUR

Et pendant ce temps ?

ÉVOLUTION

Le temps passait.

LE PROCUREUR

Avez-vous parfois eu le sentiment que la prévenue vous protégeait ?

Évolution hésite.

ÉVOLUTION

Oui.

Au début.

LE PROCUREUR

Et ensuite ?

ÉVOLUTION

Ensuite, je n'ai plus su distinguer ce qui me protégeait de ce qui m'empêchait de vivre.

Limite baisse légèrement les yeux.

LE PROCUREUR

Pouvez-vous expliquer au Tribunal ce que vous avez perdu ?

ÉVOLUTION

Des possibilités.

Des rencontres.

Des expériences.

Des versions de moi-même que je ne connaîtrai jamais.

MAÎTRE MOREL

Madame la Présidente, la défense s'oppose à cette formulation.

La témoin ne peut affirmer comme un fait qu'elle serait devenue une autre personne si les circonstances avaient été différentes.

LE PROCUREUR

La partie plaignante décrit les conséquences qu'elle estime avoir subies.

MAÎTRE MOREL

Elle présente des hypothèses comme des préjudices établis.

LA PRÉSIDENTE

L'objection est partiellement admise.

Évolution, veuillez distinguer ce que vous avez effectivement perdu de ce que vous pensez avoir pu devenir.

ÉVOLUTION

Ce que j'ai effectivement perdu, ce sont des occasions d'essayer.

Quant à ce que j'aurais pu devenir...

Elle regarde Limite.

...je ne le saurai jamais.

Un silence s'installe.

LE PROCUREUR

Comment décririez-vous aujourd'hui votre relation avec l'accusée ?

ÉVOLUTION

Je vis sous sa surveillance.

Elle ne m'interdit pas toujours d'avancer, mais elle m'oblige à justifier chacun de mes pas.

Je dois prouver que je suis prête.

Prouver que je ne vais pas tomber.

Prouver que ce que je veux mérite le risque.

LE PROCUREUR

Cela vous paraît-il injuste ?

ÉVOLUTION

Oui.

LE PROCUREUR

Pourquoi ?

ÉVOLUTION

Parce qu'on ne peut pas toujours savoir avant d'essayer.

Parce que certaines capacités n'apparaissent qu'au moment où elles sont sollicitées.

Parce que l'on ne devient pas prêt en restant éternellement à l'abri.

Courage, assis au premier rang, approuve d'un léger mouvement de tête.

LE PROCUREUR

Avez-vous déjà demandé à Limite de se déplacer ?

ÉVOLUTION

Souvent.

LE PROCUREUR

Que vous répondait-elle ?

ÉVOLUTION

Qu'elle verrait plus tard.

Qu'il fallait attendre d'être plus stable.

Qu'un nouvel effort pouvait être celui de trop.

LE PROCUREUR

Et selon vous, que cherchait-elle réellement à préserver ?

Évolution se tourne vers Limite.

ÉVOLUTION

Elle-même.

Un mouvement de surprise traverse la salle.

Limite relève brusquement la tête.

LE PROCUREUR

Expliquez-vous.

ÉVOLUTION

Elle dit qu'elle protège un équilibre.

Mais chaque changement menace aussi sa propre place.

Si je grandis, elle doit reculer.

Si je deviens plus forte, elle doit reconnaître qu'elle n'est plus nécessaire au même endroit.

Et je crois qu'elle ne sait pas toujours le faire.

LIMITE

Ce n'est pas vrai.

LA PRÉSIDENTE

Limite, vous aurez la possibilité de répondre.

ÉVOLUTION

Elle s'installe.

Voilà ce qu'elle fait.

Elle apparaît dans une période difficile, elle construit une frontière, puis elle oublie que cette frontière devait être temporaire.

LE PROCUREUR

Vous affirmez donc que certaines limites continuent d'exister après la disparition du danger ?

ÉVOLUTION

Oui.

Elles deviennent des habitudes.

Puis les habitudes deviennent des règles.

Et un jour, plus personne ne se souvient de ce qu'elles étaient censées protéger.

Peur remue légèrement sur son siège.

LE PROCUREUR

Évolution, souhaitez-vous que Limite disparaisse ?

Évolution reste silencieuse quelques instants.

ÉVOLUTION

Non.

Le Procureur semble surpris par la réponse.

LE PROCUREUR

Vous ne souhaitez pas sa disparition ?

ÉVOLUTION

Non.

Je sais qu'elle est parfois nécessaire.

Je ne demande pas de pouvoir tout faire, n'importe quand et à n'importe quel prix.

Je demande qu'elle cesse de décider seule.

LE PROCUREUR

Que demandez-vous précisément au Tribunal ?

ÉVOLUTION

Qu'il reconnaisse qu'une protection peut devenir une entrave.

Qu'une limite ne devrait pas être considérée comme juste uniquement parce qu'elle a un jour été nécessaire.

Et qu'aucune frontière ne devrait rester en place sans avoir à expliquer ce qu'elle protège encore.

Le Procureur laisse passer quelques secondes.

LE PROCUREUR

Une dernière question.

Sans l'intervention de l'accusée, pensez-vous que vous auriez avancé davantage ?

ÉVOLUTION

Oui.

LE PROCUREUR

Auriez-vous parfois échoué ?

ÉVOLUTION

Certainement.

LE PROCUREUR

Auriez-vous pu vous blesser ?

ÉVOLUTION

Peut-être.

LE PROCUREUR

Pourquoi estimez-vous malgré tout que vous auriez dû pouvoir essayer ?

ÉVOLUTION

Parce qu'une vie entièrement organisée pour éviter la chute finit aussi par interdire la marche.

Le Procureur se tourne vers le Tribunal.

LE PROCUREUR

Je n'ai pas d'autre question, Madame la Présidente.

Il regagne sa place.

La Présidente se tourne vers Maître Morel.

LA PRÉSIDENTE

Maître, souhaitez-vous procéder au contre-interrogatoire ?

Maître Morel se lève lentement.

MAÎTRE MOREL

Oui, Madame la Présidente.

Il s'avance vers la barre, mais garde une certaine distance avec l'Évolution.

MAÎTRE MOREL

Évolution, vous avez déclaré que ma cliente vous obligeait à justifier chacun de vos pas.

ÉVOLUTION

C'est exact.

MAÎTRE MOREL

Vous considérez donc que le désir d'avancer devrait suffire à légitimer un mouvement ?

ÉVOLUTION

Pas toujours.

MAÎTRE MOREL

Qui devrait alors décider si le mouvement est possible ?

ÉVOLUTION

La personne concernée.

MAÎTRE MOREL

Laquelle ?

Évolution fronce les sourcils.

ÉVOLUTION

Que voulez-vous dire ?

MAÎTRE MOREL

Vous parlez depuis le début comme si vous étiez seule.

Pourtant, lorsque vous avancez, vous entraînez avec vous Volonté, Corps, Peur, Raison, Stabilité.

Les avez-vous tous consultés ?

ÉVOLUTION

Je les écoute.

MAÎTRE MOREL

Les écoutez-vous, ou attendez-vous qu'ils vous suivent ?

LE PROCUREUR

Madame la Présidente, la question est argumentative.

LA PRÉSIDENTE

Maître, reformulez.

MAÎTRE MOREL

Volontiers.

Évolution, lorsque Corps vous demandait de ralentir, que faisiez-vous ?

L'Évolution regarde brièvement vers le fond de la salle.

ÉVOLUTION

Je pensais qu'il avait besoin de s'habituer.

MAÎTRE MOREL

Lorsqu'il exprimait de la fatigue ?

ÉVOLUTION

Je pensais qu'elle passerait.

MAÎTRE MOREL

Lorsqu'elle ne passait pas ?

ÉVOLUTION

Je cherchais une autre manière de continuer.

MAÎTRE MOREL

Vous cherchiez donc toujours à continuer.

ÉVOLUTION

C'est ma nature.

MAÎTRE MOREL

Précisément.

Il fait quelques pas.

Vous avez reproché à Limite de ne pas savoir reculer.

Savez-vous, vous, vous arrêter ?

Évolution demeure silencieuse.

MAÎTRE MOREL

Évolution ?

ÉVOLUTION

Je sais ralentir.

MAÎTRE MOREL

Ce n'était pas ma question.

Savez-vous vous arrêter ?

ÉVOLUTION

Oui.

MAÎTRE MOREL

Pouvez-vous citer une occasion où vous avez volontairement renoncé à avancer parce que le prix à payer était trop élevé ?

Évolution cherche ses mots.

ÉVOLUTION

Je ne m'en souviens pas.

MAÎTRE MOREL

N'est-il pas possible que ma cliente soit intervenue précisément parce que vous ne saviez plus le faire ?

ÉVOLUTION

Elle aurait pu me parler.

MAÎTRE MOREL

Elle vous a parlé.

Vous nous avez vous-même rapporté ses mots : fatigue, risque, stabilité, effort de trop.

ÉVOLUTION

Elle utilisait toujours les mêmes arguments.

MAÎTRE MOREL

Parce que les mêmes signes revenaient peut-être.

LE PROCUREUR

Objection. La défense témoigne à la place de l'accusée.

LA PRÉSIDENTE

Objection accordée.

Maître, contentez-vous d'interroger la partie plaignante.

MAÎTRE MOREL

Bien, Madame la Présidente.

Il se tourne de nouveau vers Évolution.

Vous avez dit que certaines capacités n'apparaissent qu'au moment où elles sont sollicitées.

ÉVOLUTION

Oui.

MAÎTRE MOREL

Admettez-vous également que certaines fragilités n'apparaissent qu'au moment où elles sont dépassées ?

Évolution ne répond pas immédiatement.

ÉVOLUTION

Oui.

MAÎTRE MOREL

Et lorsqu'elles apparaissent, qui en supporte les conséquences ?

ÉVOLUTION

La personne.

MAÎTRE MOREL

Pas vous ?

ÉVOLUTION

Je fais partie d'elle.

MAÎTRE MOREL

Mais vous ne souffrez pas comme souffre Corps.

Vous ne tremblez pas comme tremble Peur.

Vous ne ramassez pas toujours ce qui s'effondre après votre passage.

Évolution serre les mains.

ÉVOLUTION

Sans moi, rien ne change.

MAÎTRE MOREL

Et sans limite, qu'est-ce qui vous arrête ?

ÉVOLUTION

Raison.

MAÎTRE MOREL

Elle sera entendue.

Il se rapproche légèrement de la barre.

Vous ne demandez pas la disparition de ma cliente. Vous demandez qu'elle ne décide plus seule.

Sur ce point, nous sommes peut-être d'accord.

Mais reconnaissez-vous que vous ne devriez pas davantage décider seule ?

Évolution regarde Limite.

Puis Corps.

Puis la Présidente.

ÉVOLUTION

Oui.

Maître Morel incline légèrement la tête.

MAÎTRE MOREL

Je n'ai pas d'autre question.

Il retourne à sa place.

La Présidente consulte ses notes.

LA PRÉSIDENTE

Évolution, vous pouvez regagner votre place.

Évolution quitte la barre.

En passant devant Limite, elle ralentit, mais ne lui adresse pas la parole.

La Présidente se tourne vers la salle.

LA PRÉSIDENTE

L'audience est suspendue pour quelques minutes.

À sa reprise, le Tribunal entendra les témoins cités par les parties.

Elle frappe une fois de son marteau.

Tous se lèvent.

Limite reste assise.

Au fond de la salle, Corps ferme les yeux.

NOIR.

Fin de l'acte I

Acte II — Les témoins

Scène 1 — Peur

La salle d'audience se remplit de nouveau.

Evolution a repris place derrière le Procureur.

Limite est assise auprès de Maître Morel.

Au fond de la salle, Corps n'a pas changé de position.

La Présidente entre, accompagnée des deux juges assesseurs.

L'HUISSIER

Veillez vous lever.

Tous se lèvent.

LA PRÉSIDENTE

L'audience reprend.

Elle consulte la liste déposée devant elle.

Le Tribunal va maintenant procéder à l'audition des témoins.

Monsieur le Procureur, qui souhaitez-vous entendre en premier ?

LE PROCUREUR

Le Ministère public appelle Peur à la barre.

Un murmure traverse la salle.

Peur reste immobile quelques secondes. Puis elle se lève.

Elle avance lentement, les épaules légèrement repliées. Son regard se pose sur chaque issue de la salle avant qu'elle n'atteigne la barre.

LA PRÉSIDENTE

Peur, vous êtes tenue de répondre avec sincérité aux questions qui vous seront posées.

Avez-vous compris ?

PEUR

Oui.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur le Procureur, vous avez la parole.

Le Procureur se lève.

LE PROCUREUR

Peur, connaissez-vous Limite ?

PEUR

Très bien.

LE PROCUREUR

Depuis combien de temps ?

PEUR

Je ne saurais le dire.

Nous nous rencontrons souvent.

LE PROCUREUR

Dans quelles circonstances ?

PEUR

Lorsque quelque chose menace de changer.

Lorsqu'une personne s'approche d'un endroit qu'elle ne connaît pas.

Lorsqu'elle ne sait pas ce qui l'attend.

LE PROCUREUR

Intervenez-vous avant Limite ?

PEUR

Parfois.

LE PROCUREUR

Et parfois après ?

PEUR

Oui.

LE PROCUREUR

Pouvez-vous être plus précise ?

PEUR

Il m'arrive d'appeler Limite.

Il arrive aussi que Limite apparaisse et que sa présence m'attire.

LE PROCUREUR

Vous vous nourrissez donc mutuellement ?

MAÎTRE MOREL

Objection. La question suggère une réponse.

LA PRÉSIDENTE

Objection accordée.

Monsieur le Procureur, reformulez.

LE PROCUREUR

Existe-t-il un lien entre votre présence et celle de Limite ?

PEUR

Oui.

Mais ce lien n'est pas toujours le même.

LE PROCUREUR

Avez-vous déjà conduit Limite à empêcher Evolution d'avancer ?

Peur regarde Limite.

PEUR

Oui.

LE PROCUREUR

À plusieurs reprises ?

PEUR

Oui.

LE PROCUREUR

Alors que le danger n'était pas établi ?

PEUR

Le danger n'est pas toujours visible lorsqu'il est encore devant nous.

LE PROCUREUR

Ce n'était pas ma question.

Avez-vous déjà provoqué l'intervention de Limite alors qu'aucun danger réel ne s'est ensuite produit ?

PEUR

Oui.

LE PROCUREUR

Vous reconnaissez donc avoir déclenché de fausses alertes ?

PEUR

Je reconnais m'être trompée.

LE PROCUREUR

Souvent ?

Peur baisse les yeux.

PEUR

Assez souvent pour que l'on doute de moi.

LE PROCUREUR

Et malgré cela, Limite a continué à vous écouter.

PEUR

Elle ne m'écoute pas toujours.

LE PROCUREUR

Mais lorsqu'elle le fait, quelles sont les conséquences ?

PEUR

Elle ralentit.

Elle ferme.

Elle éloigne.

Elle empêche parfois.

LE PROCUREUR

Evolution vous a-t-elle déjà demandé de vous taire ?

PEUR

Souvent.

LE PROCUREUR

L'avez-vous fait ?

PEUR

Non.

LE PROCUREUR

Pourquoi ?

PEUR

Parce que je ne suis pas une voix que l'on éteint par décision.

LE PROCUREUR

Vous considérez-vous comme fiable ?

Peur relève lentement la tête.

PEUR

Non.

LE PROCUREUR

Vous admettez ne pas être fiable ?

PEUR

Je suis un signal.

Pas un verdict.

Un silence s’installe.

LE PROCUREUR

Pourtant, Limite vous a parfois traitée comme un verdict.

PEUR

Oui.

LE PROCUREUR

Je n’ai pas d’autre question.

Le Procureur regagne sa place.

LA PRÉSIDENTE

Maître Morel ?

Maître Morel se lève.

MAÎTRE MOREL

Peur, le Ministère public vous a demandé si vous étiez fiable.

Vous avez répondu que vous étiez un signal.

Que signalez-vous ?

PEUR

Une menace possible.

Une douleur connue.

Une perte que l’on redoute de revivre.

Parfois seulement l’inconnu.

MAÎTRE MOREL

Apparaissiez-vous sans raison ?

PEUR

Jamais sans raison.

Mais ma raison n’appartient pas toujours au présent.

MAÎTRE MOREL

Expliquez-vous.

PEUR

Je conserve ce qui a blessé.

Je reconnais une odeur, une parole, une sensation, un mouvement.

Même lorsque les circonstances ont changé, je peux croire que le danger est revenu.

MAÎTRE MOREL

Vous souvenez-vous de ce que d’autres ont oublié ?

PEUR

Oui.

MAÎTRE MOREL

Est-ce pour cela que Limite vous écoute ?

PEUR

Parfois.

MAÎTRE MOREL

Avez-vous aussi déjà averti Limite d’un danger réel ?

PEUR

Oui.

MAÎTRE MOREL

À plusieurs reprises ?

PEUR

Oui.

MAÎTRE MOREL

Que se serait-il produit si elle ne vous avait pas entendue ?

LE PROCUREUR

Objection. Le témoin ne peut pas établir ce qui se serait produit.

MAÎTRE MOREL

Je demande ce qu'elle craignait à ce moment-là.

LA PRÉSIDENTE

La question est admise sous cette forme.

MAÎTRE MOREL

Que craigniez-vous ?

PEUR

Un effondrement.

Une répétition.

La perte d'un équilibre qui avait été difficile à reconstruire.

MAÎTRE MOREL

Evolution vous a-t-elle toujours laissée vous expliquer ?

PEUR

Non.

MAÎTRE MOREL

Que faisait-elle ?

PEUR

Elle me qualifiait d'irrationnelle.

Elle disait que j'exagérais.

Elle avançait plus vite pour ne plus m'entendre.

MAÎTRE MOREL

Et que faisiez-vous alors ?

PEUR

Je devenais plus forte.

MAÎTRE MOREL

Parce que le danger augmentait ?

PEUR

Pas nécessairement.

Parce que je n'étais pas entendue.

Evolution remue légèrement sur son siège.

MAÎTRE MOREL

Peur, demandez-vous que l'on vous obéisse toujours ?

PEUR

Non.

MAÎTRE MOREL

Que demandez-vous ?

PEUR

Que l'on vérifie.

MAÎTRE MOREL

Je n'ai pas d'autre question.

Maître Morel retourne auprès de Limite.

LA PRÉSIDENTE

Peur, vous pouvez regagner votre place.

Peur quitte la barre.

En passant devant Evolution, elle ralentit.

EVOLUTION

À voix basse.

Tu m'as fait manquer tant de choses.

PEUR

Et je t'ai parfois empêchée d'en perdre davantage.

Peur rejoint son siège.

Scène 2 — Volonté

LA PRÉSIDENTE

Monsieur le Procureur, votre prochain témoin ?

LE PROCUREUR

Le Ministère public appelle Volonté.

Volonté se lève immédiatement.

Elle avance d'un pas ferme et prend place à la barre sans regarder Limite.

LA PRÉSIDENTE

Volonté, vous êtes tenue de répondre avec sincérité.

VOLONTÉ

Je le ferai.

LE PROCUREUR

Volonté, comment décririez-vous vos rapports avec Limite ?

VOLONTÉ

Difficiles.

LE PROCUREUR

Pourquoi ?

VOLONTÉ

Parce que je me mets en mouvement et qu'elle m'arrête.

Je rassemble les forces nécessaires. Je prends une décision. Je construis un élan.

Puis Limite arrive.

LE PROCUREUR

Que vous dit-elle ?

VOLONTÉ

Que ce n'est pas suffisant.

Que vouloir ne garantit pas de pouvoir.

Que la détermination ne protège pas des conséquences.

LE PROCUREUR

Comment recevez-vous ces paroles ?

VOLONTÉ

Comme une humiliation.

Limite lève les yeux vers elle.

LE PROCUREUR

Pourquoi une humiliation ?

VOLONTÉ

Parce que je fais déjà un effort considérable pour apparaître.

Je lutte contre le doute, contre la fatigue, contre le découragement.

Et lorsque je parviens enfin à dire « j’y vais », Limite me répond : « Tu n’iras pas. »

LE PROCUREUR

Vous a-t-elle déjà empêchée d’accomplir quelque chose dont vous étiez capable ?

VOLONTÉ

Oui.

LE PROCUREUR

Comment le savez-vous ?

VOLONTÉ

Parce que certaines fois, j’ai avancé malgré elle.

LE PROCUREUR

Et qu’est-il arrivé ?

VOLONTÉ

J’ai réussi.

Le Procureur laisse la réponse résonner.

LE PROCUREUR

Limite s’était donc trompée.

VOLONTÉ

Oui.

LE PROCUREUR

A-t-elle reconnu son erreur ?

VOLONTÉ

Rarement.

LE PROCUREUR

Que faisait-elle ?

VOLONTÉ

Elle disait que j’avais eu de la chance.

Ou que cette réussite ne garantissait pas la suivante.

LE PROCUREUR

Avez-vous parfois eu l’impression qu’aucune preuve ne suffisait à la convaincre ?

VOLONTÉ

Souvent.

LE PROCUREUR

Je n'ai pas d'autre question.

LA PRÉSIDENTE

Maître Morel ?

Maître Morel s'approche de la barre.

MAÎTRE MOREL

Volonté, vous avez affirmé que certaines fois, vous aviez avancé malgré Limite et que vous aviez réussi.

VOLONTÉ

Oui.

MAÎTRE MOREL

Certaines fois.

VOLONTÉ

Oui.

MAÎTRE MOREL

Que s'est-il produit les autres fois ?

Volonté reste silencieuse.

MAÎTRE MOREL

Il y en a donc eu d'autres ?

VOLONTÉ

Oui.

MAÎTRE MOREL

Avez-vous toujours réussi ?

VOLONTÉ

Non.

MAÎTRE MOREL

Avez-vous parfois poursuivi alors que Corps ne suivait plus ?

VOLONTÉ

Oui.

MAÎTRE MOREL

Avez-vous interprété sa fatigue comme un manque d'effort ?

Volonté serre les mâchoires.

VOLONTÉ

Cela m'est arrivé.

MAÎTRE MOREL

Avez-vous déjà prononcé les mots : « Encore un peu » ?

VOLONTÉ

Oui.

MAÎTRE MOREL

Puis encore une fois ?

VOLONTÉ

Oui.

MAÎTRE MOREL

Et encore ?

VOLONTÉ

Oui.

MAÎTRE MOREL

Jusqu'à ce que Limite intervienne ?

VOLONTÉ

Parfois.

MAÎTRE MOREL

Vous avez déclaré que vouloir ne suffisait pas toujours à pouvoir. Est-ce exact ?

VOLONTÉ

C'est exact.

MAÎTRE MOREL

Pourtant, vous avez reproché à Limite de vous le rappeler.

VOLONTÉ

Parce qu'elle le rappelle trop tôt.

MAÎTRE MOREL

Ou parce que vous ne le reconnaissez que trop tard ?

LE PROCUREUR

Objection.

LA PRÉSIDENTE

Maître, reformulez.

MAÎTRE MOREL

Volonté, à quel moment acceptez-vous généralement de vous arrêter ?

VOLONTÉ

Lorsque je comprends qu'il n'est plus possible de continuer.

MAÎTRE MOREL

Et comment le comprenez-vous ?

VOLONTÉ

Lorsque les forces manquent.

Lorsque les conséquences deviennent trop importantes.

MAÎTRE MOREL

Donc après l'apparition des conséquences ?

VOLONTÉ

Souvent, oui.

MAÎTRE MOREL

Limite, elle, intervient avant.

VOLONTÉ

C'est précisément ce que je lui reproche.

MAÎTRE MOREL

Je comprends.

Vous souhaitez pouvoir vérifier par vous-même jusqu'où vous pouvez aller.

VOLONTÉ

Oui.

MAÎTRE MOREL

Même lorsque le seul moyen de le vérifier consiste à dépasser ce qui pouvait être supporté ?

VOLONTÉ

Il faut parfois prendre ce risque.

MAÎTRE MOREL

Qui décide du prix acceptable ?

VOLONTÉ

La personne.

MAÎTRE MOREL

Encore faut-il que toutes les parts de cette personne puissent s'exprimer.

Volonté regarde Corps.

MAÎTRE MOREL

Je n'ai pas d'autre question.

Volonté quitte la barre. Son pas est toujours ferme, mais moins rapide.

Scène 3 — Stabilité

LA PRÉSIDENTE

La défense peut appeler son premier témoin.

MAÎTRE MOREL

La défense appelle Stabilité.

Stabilité se lève.

Sa présence ne provoque aucun murmure. Elle avance sans hâte, comme si elle refusait que le rythme de la salle lui soit imposé.

LA PRÉSIDENTE

Stabilité, vous êtes tenue de répondre avec sincérité aux questions du Tribunal.

STABILITÉ

J'ai compris.

MAÎTRE MOREL

Stabilité, quel lien entretenez-vous avec Limite ?

STABILITÉ

Elle me permet parfois d'exister.

MAÎTRE MOREL

Pourquoi dites-vous « parfois » ?

STABILITÉ

Parce que Limite peut aussi me figer.

On me confond souvent avec Immobilité.

Nous ne sommes pas la même chose.

MAÎTRE MOREL

Quelle est la différence ?

STABILITÉ

Immobilité refuse le mouvement.

Moi, je lui donne un point d'appui.

MAÎTRE MOREL

Evolution est-elle votre ennemie ?

STABILITÉ

Non.

Sans Evolution, je deviens stagnation.

Mais sans moi, Evolution peut devenir agitation.

MAÎTRE MOREL

Limite vous a-t-elle déjà protégée ?

STABILITÉ

Oui.

MAÎTRE MOREL

De quoi ?

STABILITÉ

Des changements trop nombreux.

Des sollicitations qui s'accumulent.

Des rythmes qui ne laissent plus rien se déposer.

De la croyance selon laquelle il faudrait toujours aller plus loin pour prouver que l'on avance.

MAÎTRE MOREL

Que se produit-il lorsque vous disparaîsez ?

STABILITÉ

Tout doit être réévalué en permanence.

Chaque geste coûte davantage.

Les repères deviennent incertains.

Le moindre changement prend la place d'un événement majeur.

MAÎTRE MOREL

Peut-on évoluer dans ces conditions ?

STABILITÉ

Oui.

Mais le prix augmente.

Et parfois, Evolution dépense pour un seul pas toutes les forces nécessaires aux suivants.

MAÎTRE MOREL

Que représente alors Limite ?

STABILITÉ

Une rive.

MAÎTRE MOREL

Une rive ?

STABILITÉ

Oui.

Une rivière ne cesse pas d'avancer parce qu'elle possède des rives.

Ce sont elles qui lui permettent de ne pas se disperser partout.

Maître Morel laisse passer un silence.

MAÎTRE MOREL

Je n'ai pas d'autre question.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur le Procureur ?

Le Procureur se lève.

LE PROCUREUR

Stabilité, vous avez déclaré que Limite pouvait aussi vous figer.

STABILITÉ

Oui.

LE PROCUREUR

Comment cela se produit-il ?

STABILITÉ

Lorsqu'elle refuse de bouger alors que les circonstances ont changé.

LE PROCUREUR

Lorsqu'elle continue à protéger un équilibre qui n'est plus menacé ?

STABILITÉ

Oui.

LE PROCUREUR

Dans ce cas, que devenez-vous ?

STABILITÉ

Une justification.

LE PROCUREUR

Une justification pour ne pas évoluer ?

STABILITÉ

Cela peut arriver.

LE PROCUREUR

La recherche de stabilité peut-elle masquer Peur ?

STABILITÉ

Oui.

LE PROCUREUR

Peut-elle aussi masquer ce qui est devenu confortable ?

STABILITÉ

Oui.

LE PROCUREUR

Ou une volonté de ne rien remettre en question ?

STABILITÉ

Oui.

LE PROCUREUR

Comment distinguer une stabilité nécessaire d'une stabilité devenue excessive ?

STABILITÉ

En examinant ce qu'elle permet.

LE PROCUREUR

Expliquez-vous.

STABILITÉ

Si elle permet de récupérer, de penser, de reprendre des forces et de préparer un mouvement, elle soutient la vie.

Si elle exige que rien ne change jamais, elle ne me ressemble plus.

LE PROCUREUR

Une limite saine devrait donc favoriser un mouvement futur ?

STABILITÉ

Pas obligatoirement un mouvement visible.

Mais elle ne devrait pas interdire toute possibilité de réévaluation.

LE PROCUREUR

Autrement dit, aucune limite ne devrait être définitive ?

STABILITÉ

Certaines le sont.

Mais leur caractère définitif doit reposer sur une réalité, pas sur une ancienne peur que personne n'a pris le temps de réexaminer.

LE PROCUREUR

Je n'ai pas d'autre question.

Stabilité regagne sa place.

Scène 4 — Ancienne Limite

MAÎTRE MOREL

La défense appelle Ancienne Limite.

Un mouvement de surprise traverse la salle.

Limite se tourne vers son avocat.

LIMITE

À voix basse.

Pourquoi l'avoir appelée ?

MAÎTRE MOREL

Parce qu'elle sait ce que vous pourriez devenir.

Ancienne Limite apparaît à l'entrée de la salle.

Elle avance avec difficulté. Elle porte sur elle des traces d'un temps ancien : des avertissements effacés, des interdictions dont personne ne se souvient plus, des serrures sans porte.

Elle atteint la barre.

LA PRÉSIDENTE

Ancienne Limite, vous êtes tenue de répondre avec sincérité.

ANCIENNE LIMITE

Je n'ai plus rien d'autre à défendre.

MAÎTRE MOREL

Ancienne Limite, avez-vous autrefois été nécessaire ?

ANCIENNE LIMITE

Oui.

MAÎTRE MOREL

Que protégez-vous ?

ANCIENNE LIMITE

Quelqu'un qui ne pouvait plus supporter davantage.

Un danger était présent.

Il fallait arrêter.

Fermer.

Éloigner.

MAÎTRE MOREL

Avez-vous rempli votre rôle ?

ANCIENNE LIMITE

Oui.

Pendant un temps.

MAÎTRE MOREL

Que s'est-il passé ensuite ?

ANCIENNE LIMITE

Le danger a diminué.

La personne a changé.

Elle a repris des forces.

Mais moi, je suis restée.

MAÎTRE MOREL

Pourquoi ?

ANCIENNE LIMITE

Parce que personne ne m'a demandé de partir.

MAÎTRE MOREL

Evolution ne l'a-t-elle pas fait ?

ANCIENNE LIMITE

Elle a tenté de me franchir.

Ce n'est pas la même chose que m'interroger.

MAÎTRE MOREL

Qu'aurait-elle dû vous demander ?

ANCIENNE LIMITE

Ce que je protégeais encore.

MAÎTRE MOREL

Et qu'auriez-vous répondu ?

ANCIENNE LIMITE

Plus rien.

Le silence devient lourd.

MAÎTRE MOREL

Vous reconnaissez donc avoir fini par enfermer ce que vous aviez d'abord protégé.

ANCIENNE LIMITE

Oui.

MAÎTRE MOREL

Comment Limite devient-elle une prison ?

ANCIENNE LIMITE

Lorsqu'elle cesse d'être une réponse et devient une identité.

Lorsque l'on ne dit plus : « Je ne peux pas faire cela aujourd'hui. »

Mais : « Je suis quelqu'un qui ne pourra jamais le faire. »

Evolution fixe Ancienne Limite.

MAÎTRE MOREL

Une limite peut-elle se déplacer ?

ANCIENNE LIMITE

Oui.

MAÎTRE MOREL

Se transformer ?

ANCIENNE LIMITE

Oui.

MAÎTRE MOREL

Disparaître ?

ANCIENNE LIMITE

Oui.

MAÎTRE MOREL

Que faut-il pour cela ?

ANCIENNE LIMITE

Qu'on ne la combatte pas seulement.

Qu'on lui permette d'expliquer pourquoi elle est apparue.

Puis que l'on vérifie si cette raison existe encore.

MAÎTRE MOREL

Je n'ai pas d'autre question.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur le Procureur ?

LE PROCUREUR

Ancienne Limite, lorsque vous avez cessé d'être utile, avez-vous spontanément quitté votre place ?

ANCIENNE LIMITE

Non.

LE PROCUREUR

Vous avez attendu que quelqu'un vous interroge.

ANCIENNE LIMITE

Oui.

LE PROCUREUR

Pendant ce temps, Evolution est restée empêchée.

ANCIENNE LIMITE

Oui.

LE PROCUREUR

N'est-ce pas précisément la raison pour laquelle Limite doit aujourd'hui répondre devant ce Tribunal ?

ANCIENNE LIMITE

Si.

Limite ferme les yeux.

LE PROCUREUR

Limite peut donc être sincèrement convaincue de protéger alors qu'elle ne protège plus rien.

ANCIENNE LIMITE

Oui.

LE PROCUREUR

Et si personne ne la remet en question, elle peut demeurer indéfiniment.

ANCIENNE LIMITE

Oui.

LE PROCUREUR

Je n'ai pas d'autre question.

Ancienne Limite quitte la barre.

Lorsqu'elle passe devant Limite, les deux se regardent.

ANCIENNE LIMITE

Ne reste pas uniquement parce que tu as eu raison autrefois.

Limite ne répond pas.

Scène 5 — Corps

La Présidente consulte la liste.

LA PRÉSIDENTE

Maître Morel, avez-vous un autre témoin ?

MAÎTRE MOREL

Oui, Madame la Présidente.

La défense appelle Corps.

Tous les regards se tournent vers le fond de la salle.

Corps ne bouge pas.

LA PRÉSIDENTE

Corps, veuillez vous avancer à la barre.

Corps ouvre les yeux.

Il pose ses mains sur le banc et tente de se lever. Son premier mouvement échoue. Personne ne parle.

À la seconde tentative, il parvient à se mettre debout.

Il traverse lentement la salle.

Evolution se retourne pour le regarder approcher. Volonté baisse les yeux. Peur retient son souffle.

Corps atteint la barre.

LA PRÉSIDENTE

Souhaitez-vous vous asseoir pour votre audition ?

CORPS

Oui.

L'Huissier place une chaise derrière lui.

Corps s'assied.

LA PRÉSIDENTE

Vous êtes tenu de répondre avec sincérité aux questions qui vous seront posées.

CORPS

Je ne sais pas faire autrement.

MAÎTRE MOREL

Corps, connaissez-vous Limite ?

CORPS

Oui.

MAÎTRE MOREL

Comment se manifeste-t-elle en vous ?

CORPS

Par une tension.

Un ralentissement.

Une douleur parfois.

Le besoin de me retirer.

L'impossibilité de continuer comme avant.

MAÎTRE MOREL

Est-ce Limite qui provoque ces manifestations ?

CORPS

Non.

Elle arrive souvent après.

MAÎTRE MOREL

Après quoi ?

CORPS

Après mes premiers avertissements.

MAÎTRE MOREL

Quels avertissements ?

CORPS

Je dors moins bien.

Je respire autrement.

Mes muscles se contractent.

Les sons deviennent plus forts.

Les mouvements autour de moi prennent davantage de place.

Je perds la capacité de trier ce qui est important de ce qui ne l'est pas.

MAÎTRE MOREL

Evolution entend-elle ces avertissements ?

Corps regarde Evolution.

CORPS

Parfois.

MAÎTRE MOREL

Et lorsqu'elle ne les entend pas ?

CORPS

Je parle plus fort.

MAÎTRE MOREL

Comment ?

CORPS

Par l'épuisement.

La douleur.

La confusion.

L'arrêt.

MAÎTRE MOREL

Limite intervient-elle alors ?

CORPS

Oui.

MAÎTRE MOREL

Que fait-elle ?

CORPS

Elle dit ce que je ne parviens plus à dire.

MAÎTRE MOREL

C'est-à-dire ?

CORPS

Assez.

Un silence profond envahit la salle.

MAÎTRE MOREL

Vous a-t-elle déjà empêché de faire quelque chose que vous auriez pu supporter ?

CORPS

Oui.

MAÎTRE MOREL

Elle s'est donc déjà trompée ?

CORPS

Oui.

MAÎTRE MOREL

Vous a-t-elle également déjà empêché de dépasser ce que vous pouviez supporter ?

CORPS

Oui.

MAÎTRE MOREL

Que se serait-il produit sans elle ?

CORPS

J'aurais continué.

MAÎTRE MOREL

Même si vous n'en aviez plus la capacité ?

CORPS

Je continue souvent après avoir perdu la capacité.

MAÎTRE MOREL

Pourquoi ?

CORPS

Parce que Volonté insiste.

Parce qu'Evolution promet que cela en vaudra la peine.

Parce que Peur craint de décevoir.

Parce que Raison trouve encore des arguments.

Et parce que l'on m'a appris que s'arrêter était un échec.

Dans la salle, personne ne bouge.

MAÎTRE MOREL

Que pensez-vous de l'accusation portée contre Limite ?

LE PROCUREUR

Objection. Le témoin n'a pas à se prononcer sur la culpabilité.

LA PRÉSIDENTE

Objection accordée.

Maître, reformulez.

MAÎTRE MOREL

Que représente Limite pour vous ?

CORPS

Parfois, une protection.

Parfois, une cage.

MAÎTRE MOREL

Comment distinguez-vous les deux ?

CORPS

Une protection me permet de revenir.

Une cage m'interdit de repartir.

Limite regarde Corps avec attention.

MAÎTRE MOREL

Lorsque Limite vous protège, que devient Evolution ?

CORPS

Elle ralentit.

Mais elle ne disparaît pas.

Elle travaille autrement.

Elle observe.

Elle comprend.

Elle prépare parfois un chemin qui coûte moins cher.

MAÎTRE MOREL

Et lorsque Limite devient une cage ?

CORPS

Evolution se dessèche.

Puis Peur grandit autour d'elle.

MAÎTRE MOREL

De quoi avez-vous besoin pour avancer ?

CORPS

De temps.

De sécurité.

De sens.

Et que l'effort ne soit pas décidé sans moi.

MAÎTRE MOREL

Je n'ai pas d'autre question.

Maître Morel rejoint sa place.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur le Procureur ?

Le Procureur se lève. Il s'approche de Corps avec moins d'assurance qu'au début de l'audience.

LE PROCUREUR

Corps, vous avez reconnu que Limite s'était déjà trompée.

CORPS

Oui.

LE PROCUREUR

Vous a-t-elle déjà interprété trop rapidement ?

CORPS

Oui.

LE PROCUREUR

A-t-elle déjà pris une fatigue passagère pour une incapacité durable ?

CORPS

Oui.

LE PROCUREUR

A-t-elle déjà parlé en votre nom alors que vous ne lui aviez rien demandé ?

CORPS

Oui.

LE PROCUREUR

Dans ces situations, vous a-t-elle privé d'une expérience qui aurait pu vous renforcer ?

CORPS

Peut-être.

LE PROCUREUR

Ne pensez-vous pas qu'elle devrait vous consulter avant d'intervenir ?

CORPS

Oui.

LE PROCUREUR

Et qu'elle devrait accepter de se déplacer lorsque vous avez récupéré ?

CORPS

Oui.

LE PROCUREUR

Alors vous reconnaissez qu'elle ne peut pas décider seule.

CORPS

Personne ne devrait décider seul.

LE PROCUREUR

Pas même vous ?

CORPS

Pas même moi.

LE PROCUREUR

Pourquoi ?

CORPS

Parce que je peux confondre l'inconnu avec le danger.

Parce que je garde les traces de ce qui m'est arrivé.

Parce que j'ai parfois besoin d'apprendre progressivement que quelque chose est devenu possible.

LE PROCUREUR

Evolution est donc nécessaire.

CORPS

Oui.

LE PROCUREUR

Même lorsqu'elle vous bouscule ?

CORPS

Parfois.

LE PROCUREUR
Et Limite est nécessaire.

CORPS
Oui.

LE PROCUREUR
Même lorsqu'elle freine Evolution ?

CORPS
Parfois.

Le Procureur marque un temps.

LE PROCUREUR
Comment le Tribunal doit-il savoir laquelle écouter ?

CORPS
Il ne doit pas choisir l'une contre l'autre.

LE PROCUREUR
Que doit-il faire ?

CORPS
Leur demander de se parler avant que l'une ne fasse taire l'autre.

Le Procureur observe Corps quelques secondes.

LE PROCUREUR
Je n'ai pas d'autre question.

Il regagne sa place.

LA PRÉSIDENTE
Corps, avant de quitter la barre, le Tribunal souhaite vous poser une dernière question.

CORPS
Je vous écoute.

LA PRÉSIDENTE
Limite vous a-t-elle empêché de vivre ?

Corps regarde Limite.

Puis Evolution.

CORPS
Parfois.

LA PRÉSIDENTE
Vous a-t-elle sauvé ?

CORPS
Parfois.

LA PRÉSIDENTE
Comment pouvons-nous juger les faits si les deux réponses sont vraies ?

Corps reste silencieux un long moment.

CORPS
En ne jugeant pas seulement l'arrêt.

En regardant ce qu'il a empêché.

Et ce qu'il a préservé.

La Présidente prend quelques notes.

LA PRÉSIDENTE

Vous pouvez regagner votre place.

Corps tente de se lever.

Cette fois, Evolution quitte spontanément son siège et lui tend la main.

Corps la regarde, hésite, puis l'accepte.

Ensemble, ils traversent quelques pas.

À hauteur de Limite, Corps s'arrête.

CORPS

Je n'ai pas besoin que tu disparaisses.

J'ai besoin que tu m'écoutes avant de parler pour moi.

Limite acquiesce lentement.

LIMITE

Et moi, j'ai besoin que tu parles avant de ne plus pouvoir le faire.

Corps rejoint sa place.

Evolution reste un instant debout au milieu de la salle.

Puis elle retourne s'asseoir.

LA PRÉSIDENTE

Le Tribunal considère l'administration des preuves terminée.

À la reprise de l'audience, le Ministère public présentera son réquisitoire. La partie plaignante pourra ensuite s'exprimer, puis la défense sera entendue.

Limite aura le dernier mot avant la délibération.

Elle frappe une fois de son marteau.

L'audience est suspendue.

Tous se lèvent.

Le Procureur rassemble lentement ses dossiers.

Maître Morel ne dit rien.

Evolution regarde les cartons placés à ses pieds. Pour la première fois, elle semble se demander si tous contiennent réellement des vies qui lui ont été volées.

Limite, elle, observe Ancienne Limite quitter la salle.

Au fond, Corps ferme les yeux.

Mais cette fois, ce n'est pas pour disparaître.

NOIR.

Fin de l'acte II

Acte III — Le jugement

Scène 1 — Le réquisitoire

La salle d'audience est silencieuse.

Les cartons d'Evolution sont toujours posés à ses pieds. Limite se tient droite auprès de Maître Morel.

Corps est assis au fond de la salle. Peur, Volonté, Stabilité et Ancienne Limite ont repris place parmi le public.

Sur le côté de la salle, les jurés entrent un à un. Ils ne portent aucun signe distinctif. Ils ont été choisis parmi celles et ceux qui, un jour, ont dû décider s'il fallait continuer ou s'arrêter.

La Présidente entre, accompagnée des deux juges assesseurs.

L'HUISSIER

Veuillez vous lever.

Tous se lèvent.

LA PRÉSIDENTE

L'audience reprend.

Elle se tourne vers les jurés.

Mesdames et Messieurs les jurés, vous avez entendu les parties et les témoins.

Il vous appartiendra de répondre à la question suivante :

Limite s'est-elle rendue coupable d'avoir entravé Evolution ?

Elle se tourne vers le Procureur.

Monsieur le Procureur, vous avez la parole pour votre réquisitoire.

Le Procureur se lève.

Il rassemble plusieurs dossiers, mais n'en ouvre aucun.

LE PROCUREUR

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les juges, Mesdames et Messieurs les jurés,

Au début de ce procès, Limite a reconnu les faits.

Elle a fermé des portes.

Elle a interrompu des mouvements.

Elle a empêché certains passages.

La défense ne le conteste pas.

Il se tourne vers Limite.

La question n'est donc plus de savoir si Limite a freiné Evolution.

Elle l'a fait.

La question est de déterminer si elle en avait toujours le droit.

Il avance de quelques pas.

Peur nous a dit qu'elle n'était pas un verdict.

Pourtant, Limite l'a parfois traitée comme tel.

Volonté nous a rappelé que certaines réussites n'ont été possibles qu'en désobéissant à Limite.

Stabilité a reconnu qu'elle pouvait devenir une justification.

Ancienne Limite nous a montré qu'une protection pouvait rester en place bien après la disparition du danger.

Enfin, Corps lui-même a admis que Limite s'était parfois trompée.

Le Procureur se tourne vers les jurés.

Ces erreurs ne sont pas insignifiantes.

Car lorsque Limite se trompe, elle ne se contente pas de ralentir un mouvement.

Elle réduit le champ du possible.

Elle transforme un « pas maintenant » en « jamais ».

Elle transforme une difficulté en incapacité.

Elle transforme une précaution en identité.

Limite reste immobile.

On vous dira que Limite a protégé Corps.

C'est vrai.

On vous dira qu'elle a empêché certains effondrements.

C'est probablement vrai.

Mais une action ne devient pas juste dans toutes les circonstances parce qu'elle l'a été un jour.

Une autorité ne peut pas continuer à exercer son pouvoir sans avoir à en vérifier la légitimité.

Il désigne Ancienne Limite.

Ancienne Limite a été nécessaire.

Puis elle est restée.

Personne ne l'a interrogée.

Personne ne lui a demandé ce qu'elle protégeait encore.

Et pendant ce temps, Evolution attendait.

Evolution baisse les yeux.

La défense vous demandera de considérer l'intention de Limite.

Elle voulait protéger.

Mais ce procès ne porte pas seulement sur ses intentions.

Il porte sur les conséquences de ses décisions.

On peut enfermer quelqu'un avec les meilleures intentions du monde.

On peut empêcher une vie de se déployer tout en affirmant vouloir la préserver.

On peut finir par aimer tellement la sécurité que l'on refuse tout ce qui pourrait la troubler.

Le Procureur revient vers sa place, puis s'arrête.

Je ne demande pas la disparition de Limite.

Evolution elle-même ne l'a pas demandée.

Je demande que Limite soit reconnue coupable lorsqu'elle agit seule.

Coupable lorsqu'elle confond un signal avec une certitude.

Coupable lorsqu'elle décide à la place de Corps, d'Evolution et de la personne qu'elle prétend protéger.

Coupable lorsqu'elle refuse de se déplacer après que les circonstances ont changé.

Il regarde Limite.

Une limite n'est pas sacrée parce qu'elle porte le nom de protection.

Elle doit pouvoir répondre de ses actes.

Elle doit pouvoir expliquer pourquoi elle est là.

Et lorsqu'elle n'a plus rien à protéger, elle doit partir.

Il se tourne vers les jurés.

Mesdames et Messieurs les jurés, vous n'avez pas à décider si toute limite est coupable.

Vous devez juger celle qui comparaît aujourd'hui.

Or cette Limite a parfois continué à fermer alors que le danger n'était plus établi.

Elle a parfois parlé au nom de Corps sans l'avoir écouté.

Elle a parfois empêché Evolution d'essayer.

Pour ces faits, je vous demande de la déclarer coupable d'entrave injustifiée à Evolution.

Le Procureur regagne sa place.

Un silence traverse la salle.

Scène 2 — La parole d'Evolution

LA PRÉSIDENTE

Evolution, souhaitez-vous vous exprimer avant la plaidoirie de la défense ?

Evolution se lève.

Elle regarde les cartons déposés devant elle.

EVOLUTION

Oui.

Elle s'avance au centre de la salle.

Je suis venue ici avec toutes les vies que je pensais avoir perdues.

Tous les chemins qui n'avaient pas été empruntés.

Toutes les décisions repoussées.

Toutes les portes fermées.

Elle se tourne vers Limite.

Je voulais que tu reconnaisse ce que tu m'avais pris.

Je voulais que tu sois déclarée coupable.

Je voulais que le Tribunal dise que j'avais raison de vouloir avancer.

Elle regarde Corps.

Puis Corps a parlé.

Il a dit que je l'avais parfois entraîné après qu'il ne pouvait plus suivre.

Volonté a reconnu qu'elle ne s'arrêtait souvent qu'après l'apparition des conséquences.

Peur a dit qu'elle devenait plus forte lorsqu'on refusait de l'entendre.

Et Ancienne Limite m'a appris que franchir une frontière n'était pas la même chose que l'interroger.

Elle se rapproche de ses cartons.

Je ne retire pas ma plainte.

Certaines de ces portes auraient dû être rouvertes.

Certaines limites auraient dû se déplacer.

Certaines possibilités m'ont réellement été retirées.

Mais je reconnais aujourd'hui que tous ces cartons ne contiennent pas nécessairement des vies volées.

Elle ouvre l'un des cartons.

Il est vide.

Certains contiennent seulement ce qui aurait pu arriver.

Le meilleur comme le pire.

Elle referme le carton.

Je ne demande plus que Limite disparaisse.

Je demande qu'elle cesse d'être une décision définitive prise dans l'urgence.

Je demande qu'elle accepte d'être interrogée.

Je demande qu'elle distingue le danger présent de la mémoire du danger.

Et je demande d'avoir moi aussi une place dans cette décision.

Elle regarde Limite.

Je ne veux pas te vaincre.

Je veux pouvoir te rencontrer.

Evolution regagne sa place.

Scène 3 — La plaidoirie de la défense

LA PRÉSIDENTE

Maître Morel, vous avez la parole.

Maître Morel se lève.

Il prend le temps de refermer le dossier posé devant lui.

MAÎTRE MOREL

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les juges, Mesdames et Messieurs les jurés,

Le Ministère public vous demande de condamner Limite pour avoir empêché Evolution d'avancer.

Il reconnaît cependant qu'elle a parfois protégé Corps.

Il reconnaît qu'elle a évité certains effondrements.

Il reconnaît enfin qu'il ne souhaite pas sa disparition.

Il se tourne vers le Procureur.

Nous voilà donc face à une accusation singulière.

On reproche à Limite d'avoir accompli sa fonction.

Mais on lui reproche de l'avoir parfois accomplie trop longtemps, trop tôt ou sans consulter les autres.

Sur ce point, la défense ne cherchera pas à vous tromper.

Limite s'est trompée.

Limite tourne légèrement la tête vers son avocat.

Oui.

Elle a parfois confondu Peur avec le danger.

Elle a parfois pris une fatigue passagère pour une incapacité durable.

Elle a parfois cru qu'une frontière posée dans l'urgence devait rester en place pour toujours.

Maître Morel avance vers les jurés.

Mais une erreur suffit-elle à faire d'une protection un crime ?

Pour répondre, il faut examiner non seulement ce que Limite a empêché, mais ce qui l'a conduite à intervenir.

Corps nous a expliqué que ses premiers avertissements étaient rarement spectaculaires.

Une respiration différente.

Un sommeil perturbé.

Une tension.

Une difficulté à trier les sons, les mouvements, les informations.

Rien qui ressemble encore à un effondrement.

Rien qui puisse impressionner un Tribunal.

Rien, parfois, qu'Evolution ait envie d'entendre.

Il se tourne vers Corps.

Lorsque Corps parle doucement, personne ne s'arrête.

Lorsque Limite intervient, on lui reproche de parler trop fort.

Il laisse passer un silence.

Le Ministère public affirme que Limite aurait dû consulter Corps.

C'est juste.

Mais Corps a également dit qu'il continuait souvent après avoir perdu la capacité de continuer.

Il a dit que Volonté insistait.

Qu'Evolution promettait que l'effort en vaudrait la peine.

Que Peur redoutait de décevoir.

Que Raison trouvait encore des arguments.

Alors que devait faire Limite ?

Attendre l'effondrement pour obtenir la preuve qu'elle avait raison ?

Attendre que Corps ne puisse plus se lever ?

Attendre qu'un arrêt devienne inévitable pour que l'arrêt soit enfin considéré comme légitime ?

La salle reste silencieuse.

On accuse Limite d'avoir fermé certaines portes.

Mais personne ne lui a demandé combien de fois elle était arrivée après que toutes les autres voix avaient refusé de dire non.

On lui reproche l'arrêt.

Mais pas l'accumulation qui l'a rendu nécessaire.

On lui reproche la frontière.

Mais rarement ceux qui ont avancé jusqu'à elle sans regarder ce qu'ils laissaient derrière eux.

Maître Morel se tourne vers Evolution.

Evolution est nécessaire.

Elle fait grandir.

Elle révèle des capacités qui n'existaient encore qu'en puissance.

Elle ouvre des chemins.

Mais Evolution possède également sa propre violence.

Elle peut appeler « résistance » ce qui n'est qu'un besoin de temps.

Elle peut appeler « confort » ce qui constitue encore une sécurité indispensable.

Elle peut appeler « peur irrationnelle » la mémoire d'une blessure.

Elle peut enfin transformer le dépassement en obligation morale.

Il revient vers les jurés.

Dépasser les limites.

L'expression est belle.

Elle contient du courage, du mouvement, de l'espoir.

Mais elle contient aussi une question que l'on oublie trop souvent :

Les limites de qui ?

Dépassées par qui ?

Et à quel prix ?

Limite regarde Maître Morel.

Une limite n'est pas nécessairement un mur.

Elle peut être un seuil.

Une rive.

Un temps d'arrêt.

Un espace à l'intérieur duquel quelque chose se reconstruit.

La condamner pour avoir ralenti Evolution reviendrait à considérer que tout mouvement est préférable à toute immobilité.

Or Stabilité nous a dit le contraire.

Elle n'est pas l'ennemie du mouvement.

Elle lui offre un point d'appui.

Maître Morel pose une main sur le dossier.

La défense ne vous demande pas de déclarer Limite irréprochable.

Elle vous demande de ne pas confondre responsabilité et culpabilité.

Limite doit apprendre à écouter.

Elle doit accepter d'être réévaluée.

Elle doit reconnaître qu'une frontière juste hier peut devenir injuste demain.

Mais elle ne peut être déclarée coupable pour avoir protégé ce qui ne savait plus se protéger seul.

Il regarde les jurés.

Au début de ce procès, je vous ai posé une question :

Tout frein constitue-t-il un crime ?

Les témoignages ont apporté la réponse.

Non.

Un frein peut empêcher un mouvement.

Il peut aussi éviter une collision.

La question n'est pas de savoir s'il existe.

La question est de savoir s'il reste bloqué lorsque la route redevient praticable.

Il retourne vers Limite.

Ma cliente doit changer.

Mais elle ne doit pas être supprimée.

Elle doit devenir capable de se déplacer.

Capable de répondre.

Capable de dire non sans transformer ce non en éternité.

Il fait face au Tribunal.

Pour ces raisons, je vous demande d'acquitter Limite du chef d'entrave volontaire à Evolution.

Et si le Tribunal estime qu'une mesure doit être prononcée, qu'elle ne soit pas une punition.

Qu'elle devienne une obligation de dialogue.

Maître Morel regagne sa place.

Scène 4 — Le dernier mot de Limite

LA PRÉSIDENTE

Limite, conformément aux règles de la procédure, vous avez le dernier mot.

Limite reste assise quelques secondes.

Puis elle se lève.

LIMITE

Je ne savais pas que je serais un jour appelée à répondre de mes refus.

Lorsque j'apparais, il est rarement temps de tenir un long débat.

Quelque chose est déjà trop fort.

Trop rapide.

Trop proche.

Je ferme.

Je coupe.

Je dis non.

Elle regarde Peur.

J'ai parfois cru Peur sans vérifier ce qu'elle avait vu.

Elle regarde Volonté.

J'ai parfois refusé de reconnaître que Volonté était devenue plus forte.

Elle regarde Stabilité.

J'ai parfois utilisé Stabilité pour ne pas avoir à me déplacer.

Elle regarde Ancienne Limite.

Et je suis restée à certains endroits parce que j'avais oublié que ma fonction n'était pas d'occuper le territoire.

Seulement de le protéger aussi longtemps que cela était nécessaire.

Elle se tourne vers Evolution.

Je t'ai parfois empêchée de vivre.

Je le reconnais.

Mais tu m'as parfois demandé de disparaître alors que Corps avait encore besoin de moi.

Tu voulais une preuve que le danger existait.

La preuve serait arrivée trop tard.

Evolution soutient son regard.

LIMITE

Je ne veux plus décider seule.

Mais je ne veux pas davantage que mon existence dépende uniquement du désir d'avancer.

Je demande que Peur puisse parler sans être immédiatement crue.

Que Volonté puisse proposer sans imposer.

Que Corps soit entendu avant de s'effondrer.

Que Stabilité ne soit pas confondue avec Immobilité.

Et qu'Evolution accepte parfois qu'un mouvement intérieur soit déjà une forme d'avancée.

Elle regarde les jurés.

Je ne peux pas promettre de ne plus jamais me tromper.

Je peux promettre de répondre lorsqu'on m'interrogera.

Je peux promettre de ne plus dire « jamais » lorsque je veux seulement dire « pas maintenant ».

Je peux promettre de regarder si ce que je protège existe encore.

Elle marque une pause.

Mais je ne m'excuserai pas d'avoir parfois dit « assez ».

Limite se rassoit.

Scène 5 — La délibération

LA PRÉSIDENTE

Les débats sont clos.

Mesdames et Messieurs les jurés, vous allez vous retirer pour délibérer.

Vous devrez répondre à deux questions.

Premièrement :

Limite a-t-elle effectivement freiné Evolution ?

Deuxièmement :

Ce frein constitue-t-il, dans les circonstances examinées, une entrave coupable ?

Les jurés se lèvent et quittent la salle.

La Présidente et les juges assesseurs se retirent à leur tour.

La salle se remplit aussitôt de murmures.

Evolution reste assise.

Limite ne bouge pas.

Corps les observe toutes les deux.

VOLONTÉ

À Evolution.

Tu aurais pu demander davantage.

EVOLUTION

J'ai demandé ce dont j'avais besoin.

VOLONTÉ

Et si le verdict nous est défavorable ?

EVOLUTION

Ce ne sera pas un verdict contre nous.

PEUR

Comment peux-tu en être certaine ?

EVOLUTION

Je ne le suis pas.

Peur semble surprise.

EVOLUTION

Mais je peux supporter de ne pas savoir.

Stabilité esquisse un léger sourire.

Ancienne Limite se lève pour partir.

LIMITE

Tu ne restes pas pour le verdict ?

ANCIENNE LIMITE

Je connais déjà le mien.

LIMITE

Lequel ?

ANCIENNE LIMITE

J'ai été nécessaire.

Puis je ne l'ai plus été.

Les deux vérités peuvent vivre ensemble.

Ancienne Limite quitte la salle.

Après quelques instants, la porte de la salle de délibération s'ouvre.

Les jurés reprennent place.

La Présidente et les juges assesseurs entrent à leur tour.

L'HUISSIER

Veuillez vous lever.

Tous se lèvent.

LA PRÉSIDENTE

Avez-vous rendu votre verdict ?

La personne désignée comme porte-parole du jury se lève.

LE PORTE-PAROLE DU JURY

Oui, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

À la première question :

Limite a-t-elle freiné Evolution ?

LE PORTE-PAROLE DU JURY

Oui.

LA PRÉSIDENTE

À la seconde question :

Ce frein constitue-t-il une entrave coupable ?

Un silence traverse la salle.

LE PORTE-PAROLE DU JURY

Non.

Evolution ferme les yeux.

Limite ne réagit pas.

LE PORTE-PAROLE DU JURY

Le jury estime toutefois que Limite a parfois outrepassé sa fonction en restant en place sans réexaminer la nécessité de sa présence.

LA PRÉSIDENTE

Le Tribunal en prend acte.

Vous pouvez vous asseoir.

Tous reprennent place.

Scène 6 — La sentence

La Présidente ouvre le jugement.

LA PRÉSIDENTE

Limite,

Le Tribunal constate que vous avez effectivement interrompu plusieurs mouvements engagés par Evolution.

Il reconnaît cependant que vos interventions n'avaient pas pour intention première d'empêcher toute évolution.

Elles visaient, dans un nombre important de situations, à préserver un équilibre psychique, physique ou émotionnel menacé.

Le Tribunal retient également que certaines de vos interventions ont évité des conséquences graves.

Vous êtes donc acquittée du chef d'entrave volontaire à Evolution.

Un murmure parcourt la salle.

LA PRÉSIDENTE

Toutefois, votre acquittement ne constitue pas une autorisation à demeurer en place sans contrôle.

Le Tribunal a établi que vous aviez parfois continué à agir après que les circonstances avaient changé.

Que vous aviez parfois transformé des mesures temporaires en interdictions durables.

Et que vous aviez, à certaines occasions, parlé au nom de Corps sans l'avoir suffisamment écouté.

Limite baisse légèrement la tête.

LA PRÉSIDENTE

En conséquence, le Tribunal prononce la mesure suivante.

Limite est condamnée à rester mobile.

Un silence étonné traverse la salle.

LA PRÉSIDENTE

Chaque fois qu'Evolution demandera le réexamen d'une frontière, Limite devra comparaître devant Conscience.

Elle devra alors répondre à trois questions :

Que protèges-tu ?

Le danger appartient-il au présent ou à la mémoire ?

Que faudrait-il pour que tu puisses te déplacer ?

La Présidente se tourne vers Evolution.

LA PRÉSIDENTE

Evolution,

Vous n'êtes pas condamnée.

Mais vous êtes soumise à une obligation de consultation.

Vous ne pourrez plus exiger le dépassement d'une limite sans entendre Corps, interroger Peur et examiner le prix réel du mouvement proposé.

Vous devrez distinguer l'évolution de l'accélération.

Le courage de la contrainte.

Le potentiel de l'obligation de réussir.

Evolution acquiesce lentement.

LA PRÉSIDENTE

Volonté,

Vous pourrez continuer à soutenir les mouvements.

Mais vous devrez renoncer à traiter l'épuisement comme un manque de détermination.

VOLONTÉ

J'ai compris.

LA PRÉSIDENTE

Peur,

Vous conserverez le droit d'alerter.

Mais vous ne disposerez plus du pouvoir de conclure.

PEUR

Je l'accepte.

LA PRÉSIDENTE

Stabilité,

Vous serez reconnue comme un besoin légitime lorsqu'elle permettra la récupération, la construction ou la continuité.

Mais vous ne pourrez plus être invoquée pour empêcher toute remise en question.

STABILITÉ

Cela me paraît juste.

LA PRÉSIDENTE

Corps,

Votre parole devra être recherchée avant que vos symptômes deviennent votre seul moyen d'expression.

Corps relève les yeux.

CORPS

Je parlerai plus tôt si l'on apprend à m'entendre plus doucement.

LA PRÉSIDENTE

Le Tribunal l'inscrit au jugement.

Elle referme le dossier.

La présente décision n'établit pas qu'il faille toujours respecter les limites.

Elle n'établit pas davantage qu'il faille toujours les dépasser.

Elle établit qu'une limite ne peut être jugée sans examiner la fonction qu'elle remplit, le contexte dans lequel elle est apparue et le prix qu'entraînerait son franchissement.

Elle regarde successivement Limite et Evolution.

Aucune de vous ne sera autorisée à régner seule.

Elle frappe une fois de son marteau.

L'audience est levée.

Scène 7 — Après le jugement

La salle se vide peu à peu.

Le Procureur referme ses dossiers.

Maître Morel échange quelques mots avec Limite, puis s'éloigne.

Corps quitte lentement la salle, accompagné de Stabilité.

Peur demeure un instant près de la porte, puis disparaît dans le couloir.

Evolution rassemble ses cartons.

Limite s'approche.

LIMITE

Vas-tu tous les emporter ?

EVOLUTION

Non.

Evolution ouvre le premier carton.

Elle en retire quelques projets, puis laisse le reste à l'intérieur.

LIMITE

Comment sauras-tu lesquels reprendre ?

EVOLUTION

Je ne le saurai pas immédiatement.

Je vais commencer par les regarder autrement.

Limite acquiesce.

EVOLUTION

Vas-tu encore m'empêcher d'avancer ?

LIMITE

Parfois.

EVOLUTION

Ta réponse n'est pas très rassurante.

LIMITE

Elle est honnête.

Evolution sourit légèrement.

EVOLUTION

Et si j'ai besoin d'aller plus loin ?

LIMITE

Tu me montreras ce qui a changé.

EVOLUTION

Et tu te déplaceras ?

LIMITE

Si je ne protège plus rien, oui.

EVOLUTION

Et si tu protèges encore quelque chose ?

LIMITE

Nous chercherons un autre passage.

Evolution prend un carton.

Limite en saisit un second.

EVOLUTION

Je pensais que tu étais là pour fermer les chemins.

LIMITE

Je le pensais aussi.

Elles avancent ensemble vers la sortie.

Au moment de franchir la porte, Evolution s'arrête.

EVOLUTION

Alors, où allons-nous ?

Limite regarde le couloir qui s'ouvre devant elles.

LIMITE

Jusqu'à l'endroit où avancer restera encore une manière de prendre soin.

Elles sortent.

Sur la table du Tribunal, le dossier reste ouvert.

Sous le mot « LIMITE », quelqu'un a ajouté une phrase :

À RÉEXAMINER.

NOIR.

Fin

Juste un regard posé, pour respirer, pour souffler. — Cathy Conciatori

#CathyConciatori | #ProfilingCode

© Cathy Conciatori – Profiling Code, 2026. Tous droits réservés.

Crédit photo : image générée par l'intelligence artificielle

**#DépasserLesLimites #LimitesHumaines #ÉvolutionPersonnelle #SantéPsychique #ÉquilibreIntérieur #RespectDeSoi #ConscienceDeSoi
#DéveloppementHumain #RéflexionSociétale #ThéâtreSymbolique**